

Notice biographique de Catherine Lalumière

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/notice_biographique_de_catherine_lalumiere-fr-853b7431-d203-4ebc-83a1-cbad56bec305.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Notice biographique de Catherine Lalumière

Née le 3 août 1935 à Rennes, Catherine Lalumière a été maître de conférence, spécialiste du droit administratif français. Après son adhésion au Parti Socialiste, elle devient députée de la Gironde en 1981 à la suite de l'élection de François Mitterrand à l'Élysée. Le nouveau président et son Premier Ministre, Pierre Mauroy, la choisissent pour occuper le Secrétariat d'État de la fonction publique et des réformes administratives (22 mai 1981-23 mars 1983).

En 1983, elle devient Secrétaire d'État de la consommation qui dépend du Ministère de l'Économie et des Finances. Elle représente alors la France au Conseil « Marché intérieur » nouvellement créé, ce qui marque le début de sa carrière européenne et lui permet d'assimiler les questions et méthodes européennes.

En décembre 1984, Claude Cheysson est remplacé par Roland Dumas, plus proche de François Mitterrand, au Ministère des relations extérieures : Catherine Lalumière devient alors Secrétaire d'État aux Affaires européennes dans le gouvernement de Laurent Fabius (23 juillet 1984-20 mars 1986). Elle intervient sur des dossiers déterminants pour la construction européenne : l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, les négociations de l'Acte unique européen et des accords de Schengen.

De 1986 à 1989, pendant la première cohabitation et au début du second septennat de François Mitterrand, Catherine Lalumière est à nouveau députée de la Gironde. Appartenant à la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, elle intervient régulièrement en faveur de la construction européenne. Elle devient parallèlement membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 1987. Grâce à son engagement européen, elle est ensuite nommée Secrétaire générale du Conseil de l'Europe de 1989 à 1994, soutenue par François Mitterrand et les socialistes européens.

En 1989, la fin de l'opposition Est-Ouest entraîne l'écroulement de l'URSS et pose la question de l'intégration aux organisations européennes des pays sortis du communisme. Le Conseil de l'Europe joue alors un rôle essentiel d'instrument de sortie de la Guerre froide. Dans un premier temps, grâce, notamment, aux liens que Catherine Lalumière entretient avec les nouveaux dirigeants des États d'Europe centrale et orientale, le Conseil de l'Europe accompagne ces pays dans leurs réformes démocratiques et économiques et les associe à certaines de ses actions. Dans un second temps, à partir de 1990, une quinzaine de pays rejoignent le Conseil de l'Europe comme membre de plein droit. C'est également sous le mandat de Catherine Lalumière qu'est prise la décision de réformer le mécanisme de la Convention européenne des droits de l'Homme par les chefs d'État et de gouvernement en 1993.

De 1994 à 2004, Catherine Lalumière est députée au Parlement européen (Mouvement des Radicaux de Gauche). Elle est membre de la Convention sur la Charte des droits fondamentaux, dont les travaux ont servi de fondement à la Partie II de la Constitution européenne. De 2001 à 2004, elle est vice-présidente du Parlement européen. Elle préside depuis la Maison de l'Europe à Paris.